

COMITE D'ENTREPRISE ADREXO

Premier tour des élections – 2 octobre 2015

Le 2 octobre prochain, vous êtes appelé(e)s à voter pour élire vos représentants qui, pendant les quatre prochaines années seront les interlocuteurs de la Direction en charge de défendre vos intérêts, de traiter les questions de fond sur l'emploi, les conditions de travail, la formation, la situation économique de l'entreprise, sans oublier la gestion du budget des œuvres sociales.

Plus que jamais, en cette période les salariés d'ADREXO ont besoin d'avoir un comité d'entreprise composé **d'élus responsables, formés** et surtout **capables de résister** aux pressions de toutes sortes. Seuls des élus libres et indépendants sont à même de gérer le CE.

Le **SNPEP FORCE OUVRIERE** n'a aucune attache avec la sphère postale contrairement à d'autres Fédérations Syndicales dépendant des postiers.

Contrairement à d'autres, aucun des candidats **FORCE OUVRIERE** est en dispense d'activités c'est-à-dire payé à rester chez lui pendant que les autres travaillent !

Durant ces cinq dernières années, le bilan de **FORCE OUVRIERE** est plus que flatteur.

Les élus **FORCE OUVRIERE** n'ont pas ménagé leur peine pour faire valoir même devant les tribunaux les intérêts des salariés d'Adrexo, contrairement à la précédente équipe composée majoritairement de candidats triés sur le volet et soigneusement choisis par la direction.

D'ailleurs, c'est cette même équipe qui a permis à la direction de casser Adrexo Mail mettant ainsi des dizaines et des dizaines de salariés au chômage.

Lors du récent Plan de Sauvegarde de l'Emploi et Plan de Départs Volontaires voulu par Adrexo, c'est toute la détermination des élus **FORCE OUVRIERE** qui a fait que l'opération s'est déroulée sans trop de dommages en négociant des mesures d'accompagnements plus favorables.

Depuis 2010 **FORCE OUVRIERE** c'est :

- la seule organisation représentative et présente à la branche à s'être opposée avec force au décret du 8 juillet 2010 qui valide les cadences infernales de la pré quantification et avoir obtenu en mars 2012 l'annulation du décret par le Conseil d'Etat et qui a entamé le combat pour dénoncer l'avenant 9 validant la préquantification
- la seule organisation qui a obligé Adrexo à faire respecter la modulation pour tous les distributeurs !
- La seule organisation qui s'est battue devant les tribunaux pour que les locaux affectés à la préparation soient chauffés !
- L'organisation qui a obtenu que les compléments de salaires soient payés même si le salarié a un contrat inférieur à 16 heures/semaine.
- La seule organisation représentative à s'être portée systématiquement partie civile, auprès des Procureurs de la République pour faire respecter vos droits, dans toutes les procédures concernant vos conditions de travail engagées à l'encontre d'ADREXO
- La seule organisation à avoir obtenu qu'ADREXO paye désormais systématiquement le 1^{er} mai. D'autres OS avaient signé un accord privant les salariés du 1^{er} mai !
- La seule organisation qui s'est battue sans relâche, depuis 2008 pour qu'ADREXO respecte la Convention Collective concernant le dédoublement des poignées de plus 500g ?
- Dans le cadre de la modulation, la mise en place du minimum garanti de 75% du salaire pour tous !



- La seule organisation à s'être battue devant les tribunaux pour exiger le chauffage dans les dépôts !

**Un vote massif s'impose pour ce premier tour du 2 octobre 2015
de l'élection au comité d'entreprise.**

Votre vote est capital. Il doit permettre à **FORCE OUVRIERE** de continuer sur la voie qu'elle ne cesse de tracer depuis des années et ce, pour agir et faire respecter les droits des distributeurs, des employés, des agents de maîtrise et des cadres.

Pour la prochaine mandature, **FORCE OUVRIERE** s'engage à encore plus de clarté concernant les travaux du CE, à prendre en main la gestion du site du CE et de lui donner l'intérêt que le dernier « webmaster » a été incapable de lui donner.

Tant en entreprise qu'à la branche, **FORCE OUVRIERE** est déterminé à ce que chaque heure travaillée soit effectivement payée. Pour **FORCE OUVRIERE** toutes les techniques proposées à la signature d'un accord ne sont que des « usines à gaz » dont l'objet est de servir d'outil de gestion à l'entreprise et rien d'autre !

Ce qui doit être payé c'est le temps passé et déclaré sans contrainte ,ni pression.

FORCE OUVRIERE s'oppose avec force à tous les projets qui ont pour but de réduire le personnel ou le salaire. Avec **FORCE OUVRIERE** vous avez la certitude que nos élus veilleront à ce que votre travail soit préservé et non pas sous-traité à l'Administration Postale comme c'est le cas avec notre concurrent.

**C'est pourquoi il faut voter pour un syndicat libre et indépendant de toute attache avec
La Poste !!**



Pour **FORCE OUVRIERE** la défense des salariés est un impératif ! C'est pourquoi les élus **FORCE OUVRIERE** sont à vos côtés pour vous aider bénévolement lors de vos démarches devant les Prud'hommes lorsque vous voulez faire respecter vos droits pour le respect de vos droits, vos rappels de salaires et même vos requalifications à temps complet si nécessaire !

Les candidats FORCE OUVRIERE ne sont pas des inconnus sortis d'un chapeau et choisis pour leur passivité ou leur bienveillance à l'égard de la direction.

Les candidats FORCE OUVRIERE sont toutes et tous des salariés engagés, **engagés pour que cela change vraiment et qu'enfin ADREXO applique pleinement le droit du travail et la convention collective !**

Ce sont eux que vous devez élire !

Le 2 octobre,

Distributeurs, employés, agents de maîtrise, cadres,

Votez pour les listes FORCE OUVRIERE.

VOTE MASSIF AU PREMIER TOUR ! PAS DE SECOND TOUR !

Contact: 01.53.01.61.38/ 06.64.83.39.90.

